

« Dérives... »

Comme cela, il y a des semaines, où, de mal en pis, tout s'accumule et où rien, absolument rien, ne sourit !
Comme lors d'une rencontre sportive, d'un match de sport collectif où sont vaines toutes les initiatives, toutes les combinaisons car « la rentre » n'est pas là, au rendez-vous dominical !
Ainsi au cours de la semaine écoulée, au niveau de l'actualité et bien qu'il n'y ait aucun lien entre ces différentes informations qui ont fait à juste titre les gros titres dans la presse quotidienne, l'annonce de « dérives » dans certaines dépenses publiques passées a succédé à la condamnation d'un ancien et important ministre dans « l'affaire de l'Angolagate » liée à des ventes d'armes et a tout juste précédé l'information du renvoi d'un ancien président (de la République) devant la justice de notre pays (tribunal correctionnel) à propos d'emplois « fictifs » (d'avant 1995) à la Mairie de Paris.
Comme l'affirme la « vox populi », c'est la fameuse loi des séries !
Pourtant, qui veut voyager loin, devrait ménager sa monture !
Qui veut, en haut de l'affiche, durer, devrait respecter son public !
Qui veut, au sommet de l'Etat, remplir avec honneur sa fonction, devrait, avant tout, avec intégrité et respect, agir dans l'intérêt de tous !
Or le dernier rapport de la Cour des Comptes « déplore », en outre, des dépenses inconsidérées lors du sommet de Paris (Grand Palais) sous la présidence française de l'Union européenne en juillet 2008.
Chaque année, c'est vrai, elle épingle quelques excès inadmissibles mais celui-ci (ce rapport), s'il n'échappe pas à la règle générale, souligne que par « ampleur, le caractère irrégulier des procédures et son impact massif pour les finances publiques, ce sommet constituera une forme de record. ». Terrible et triste constat !
De tels abus*, aussi révoltants que somptuaires, aussi ridicules qu'injustifiés ne peuvent que soulever l'indignation, la colère, l'écoeurement des gens « d'en bas » à qui, jour après jour, il est demandé tant d'efforts.
La démesure, déjà, frappe tous les esprits !
Mais les excès, surtout indécents, inimaginables, eux, toujours, se paient par leurs auteurs... un jour ou l'autre.
En République !

* Source : Dernier rapport de la Cour des Comptes.

Un extrait du constat : « Le coût d'un diner du 13 juillet dans le cadre du sommet de Paris de l'Union pour la Méditerranée (UPM), restauration et aménagement compris, a représenté un total de 1 072 437 euros pour 200 personnes, soit 5 362 euros par invité ».